

Un organisme des Chambres Victoriaville-Arthabaska

Quatre grandes priorités à l'ordre du jour de la commission touristique

par Roger LEVASSEUR
ARTHABASKA — Lors d'une rencontre avec la presse locale, M. Jos Côté, président de la Commission touristique patronnée par les Chambres de Commerce de Victoriaville et Arthabaska, a mentionné que les membres de sa commission s'étaient réunis quelques jours auparavant et qu'à ce moment, on avait établi les grandes lignes d'action de la commission touristique pour les mois à venir.

Le but principal de la commission touristique Victoriaville-Arthabaska est de créer des centres ou intérêts touristiques vraiment dignes de ce nom dans les Bois-Francis pour faire en sorte qu'on ait quelque chose de valable et concret à offrir aux visiteurs.

Les membres de la commission touristique ont donc fait ressortir des priorités sur les

quelles on entend consacrer ses énergies dans les semaines et mois à venir. M. Côté a mentionné que si on parle de priorités par ordre numérique, cela ne signifie pas qu'on attendra de compléter une première avant de travailler sur une seconde. Au contraire, le travail se fera de front concernant tous ces projets.

Bâtisse au relais
Une des premières priorités de la commission touristique est de réaménager le relais touristique de la route 5 entre Victoriaville et Arthabaska. On projette également d'installer à cet endroit une bâtisse à l'intérieur de laquelle plusieurs services pourraient être offerts aux touristes. La commission caresse l'espoir de pouvoir, dans un laps de temps assez bref, faire fonctionner le relais touristique 365 jours par année.

Croix mont Saint-Michel
Un des projets très louables de la commission touristique est de faire de la croix du Mont Saint-Michel à Arthabaska un

attrait touristique très achalandé. Pour ce faire, il faudra construire un chemin carrossable pour atteindre la croix. De plus, on pense installer une promenade circulaire autour de la croix et installer des lunettes d'approche avec lesquelles les visiteurs pourront admirer les sites de dizaines de milles à la ronde.

Musée Wilfrid-Laurier
Arthabaska possède le musée Sir Wilfrid-Laurier. Toutefois, à cause de la difficulté d'obtenir des octrois pour rendre le musée plus invitant, cet endroit n'est pas l'attrait touristique dont on pourrait s'attendre. La commission touristique de la Chambre de Commerce Victoriaville-Arthabaska a l'intention d'étudier les lacunes entourant ce musée.

Exposition permanente
Un quatrième projet de la commission, qui est peut-être un peu plus difficile à réaliser, est la création d'une exposition permanente dans une rue de Victoriaville. Ce serait en quelque sorte un petit mall où seraient exposés en miniature des produits fabriqués à Victoriaville et Arthabaska.

Le conseil de Tracy refuse deux demandes de subventions

TRACY (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Tracy a refusé deux demandes d'octroi, l'une qui lui a été faite par la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska et l'autre par le Prêt d'honneur du diocèse de Saint-Hyacinthe. Ces deux organismes diocésains tiennent actuellement des souscriptions publiques dans la région de Sorel comme partout ailleurs dans le diocèse.

Il y a près de deux ans, le conseil municipal a adopté comme principe de ne pas accorder d'octroi aux organismes et associations qui font des souscriptions publiques. Il souligne que le conseil n'a pas à surcharger sur les dons que les contribuables sont appelés à verser lors des collectes faites de porte en porte dans la ville.

La Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska, autrefois la Fédération des œuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe, tient actuellement sa campagne de souscription 1970. Elle a débuté il y a quelques semaines pour les corporations municipales et autres et doit débuter dimanche prochain pour la collecte de porte à porte dans les différentes paroisses. Quant au Prêt d'honneur, sa campagne a lieu cette année du 1er au 16 novembre.

à lieu cette année du 1er au 16 novembre.

Jean Dion invité des voyageurs

VICTORIEVILLE (R.L.) — M. Jean Dion, policier-éducateur de la ville de Victoriaville, parlera des drogues lors de l'assemblée des membres de l'Association professionnelle des voyageurs de Victoriaville, vendredi soir le 6 novembre, au motel Colibri.

Il est à noter que les épouses des membres sont invitées à cette assemblée générale.

"Pour qu'une association donne son plein rendement et soit profitable pour tous, il faut que chacun de ses membres assiste aux assemblées. Vous vous souvenez sans doute du vieux proverbe qui dit qu'il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une. Nous aurons certainement de bons sujets de discussion qui sauront sans doute vous intéresser", mentionne le président Roger Lord à l'intention des membres de l'APCV.



Lors d'une rencontre avec les journalistes, M. Jos Côté, président de la commission touristique des Chambres de Commerce de Victoriaville-Arthabaska, a dévoilé les grandes lignes du programme d'action de cette commission pour les mois à venir. (Photo: LeRo)



Meilleure augmentation d'un troupeau Holstein

Lors de l'assemblée générale annuelle du club Holstein des Bois-Francis, M. Antonio Tourigny de Victoriaville a remporté un trophée pour la meilleure augmentation de B.C.A. de son troupeau. M. Tourigny a reçu le trophée de la Meunerie Coopérative de Victoriaville, que

lui présente le gérant de cette entreprise, M. Marcel Pothier. A gauche, le secrétaire du club Holstein des Bois-Francis, M. Claude Pépin et à droite, le président de la Société d'agriculture du district d'Arthabaska, M. Arsène Tourigny. (Photo: LeRo)

M. Fernand Lefebvre fut toujours le président

La régionale Carignan compte sept ans d'existence

SOREL (L.B.) — Il y a sept ans, aujourd'hui, le 5 novembre, que les délégués des municipalités scolaires de Sorel, Saint-Joseph de Sorel et Tracy, Sainte-Victoire, Saint-Roch, Saint-Ours et Contrecoeur élaient les premiers membres de la Commission scolaire régionale Carignan, créée quelque temps auparavant par un arrêté ministériel.

M. Fernand Lefebvre, de Sorel, devint le premier président de l'organisme, dont les autres membres élus le même soir étaient: MM. René-H. Thiabaud et Jacques Gariépy, de Sorel, Bernard Gariépy, Jean-Paul Michaud et Marc Bédard, de Saint-Joseph de Sorel et Tracy, Pierre Chapdelaine, de Saint-Roch, aujourd'hui décédé, Léo Bardier, de Saint-Ours, et

René La Rochelle, de Sainte-Victoire. Seuls MM. Gariépy et Lefebvre siègent toujours à la commission scolaire régionale. M. Lefebvre étant de plus réélu chaque année depuis à la présidence. Ce qui n'est pas loin d'être un record au Québec.

Le bureau des délégués, qui avait procédé à cette élection, était présidé par M. Jacques Gariépy. Le bureau des délégués avait également fixé le siège social de la commission scolaire régionale à Sorel.

M. Maurice Auger, conseiller technique au Département de l'Instruction publique, représentait le surintendant de l'Instruction publique et ministre de la Jeunesse. Il était accompagné de MM. Marcel Brault, conseiller technique au ministère de la Jeunesse, Gérard Baril, inspec-

teur régional, Maurice Goulet, inspecteur de l'enseignement secondaire, et Réal Bertrand, inspecteur des écoles du district.

Six jours plus tard, la commission scolaire régionale tenait sa première session et désignait ses cadres supérieurs: M. Paul Valentine, jusqu'à la secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de Saint-Joseph de Sorel et Tracy, se voyait confier le poste d'administrateur et secrétaire-trésorier, M. Réal Bertrand abandonnait ses fonctions au Département de l'Instruction publique pour assumer la direction générale des écoles, et M. Louis-Philippe Foucault se voyait appeler à la direction du service d'orientation scolaire et professionnelle, responsabilité qui était sienne déjà à Saint-Joseph de Sorel et Tracy.

Cinq commissions scolaires locales se sont, depuis sept ans, ajoutées aux six qui participent à la fondation de la CSRC. Il s'agit des commissions scolaires de Saint-Robert, Saint-Aimé, Saint-David d'Yamaska, Saint-Michel d'Yamaska et Sainte-Anne de Sorel. La Commission scolaire de Saint-Laurent du Fleuve s'est, depuis, annexée à celle de Contrecoeur.

En novembre 1963, 2276 élèves du cours secondaire relevaient de la Commission scolaire régionale Carignan. Il y en a, aujourd'hui, 9945. De plus, faisant œuvre de pionnière à la suite d'ententes avec les commissions scolaires locales, la commission scolaire régionale étendit ses services pédagogiques et d'orientation, dès le début de ses activités, aux écoles élémentaires des commissions scolaires membres de l'organisme. Plus de 10.000 élèves bénéficient, cette année, de ces avantages.

Rappelons que la Commission scolaire régionale Carignan porte le nom du célèbre régiment de Carignan-Salières, dont 24 compagnies (environ 1.300) hommes furent envoyées de France au Canada avec le marquis de Tracy, en 1665. Il fut rappelé en 1668, moins quatre compagnies qui restèrent au pays et furent licenciées entre 1670 et 1672.

Les membres actuels de la Commission scolaire régionale Carignan sont: MM. Fernand Lefebvre, Réjean Courmoyer et André Couture, de Sorel, Bernard Gariépy, Lionel Mondoux et Paul-Emile Bibeau, de Saint-Joseph de Sorel et Tracy, Fernand Tétrault, de Contrecoeur, Lucien Mineau, de Saint-Aimé, et Fernando de Tonnancour, de Saint-Michel d'Yamaska.

La marche du comité rallye Tiers-Monde a rapporté \$28,408 dans le diocèse

NICOLET (R.L.) — La marche du 9 mai dernier organisée par le comité rallye Tiers-Monde a rapporté un montant global de \$28.408,11 dans les trois régions du diocèse où elle s'est déroulée, soit Drummondville, Victoriaville et Nicolet.

La répartition des montants recueillis par région s'établit comme suit: Drummondville \$11.453,19; Victoriaville, \$8.173,36; et Nicolet, \$8.781,56. Le montant global des dépenses pour l'organisation de cette marche s'est chiffré à \$1.223,44, c'est-à-dire que l'organisation diocésaine de cette marche n'a utilisé qu'un peu plus de 4,5 pour cent de la recette totale.

Un tiers du montant total recueilli, soit \$9.464,23, a été versé au comité national de rallye Tiers-Monde, lequel subventionne 15 organismes internationaux d'aide au Tiers-Monde.

Le comité diocésain a aussi fourni \$7.840 pour compléter le programme de léproserie et la salle de maternité en Tanzanie, qui avait été commencée par le diocèse de Nicolet grâce aux \$15.000 recueillis durant le Carême partage '70. Ces fonds du Carême partage avaient été de \$15.000.

Le diocèse de Nicolet a donc mis un point final à ce projet en Tanzanie.

Le comité diocésain a aussi fourni la somme de \$7.705 pour financer la construction d'une ligne électrique qui est essentielle au développement d'un vaste projet d'aménagement à

Milot, en Haïti. Le travail pour réaliser cette ligne est déjà commencé et la population de Milot a été mobilisée pour effectuer le creusage, l'installation de poteaux et du fil à haute tension.

L'électricité fournie par cette ligne alimentera des petites industries de sac à main qui fournissent du travail à plusieurs dizaines d'ouvriers avec des conditions de travail respectables.

Le comité diocésain a aussi fourni \$1.215 à "OPERATION CARREFOUR AFRIQUE INC." pour défrayer le travail d'un membre de cet organisme qui ira au Togo pour réaliser un projet de construction de maisons pour la jeunesse dans un village nommé Govié.

Enfin, ce qui reste en caisse, soit \$1.605, sera affecté à l'action Tiers-Monde dont la principale fonction est de diriger un hôpital au Gabon, pour recevoir les enfants bafraires réfugiés. C'est donc dire que le rallye Tiers-Monde pour le diocèse de Nicolet a fait un travail admirable pour l'année 1970. Tous ces projets d'aide aux pays en voie de développement ont été réalisés grâce à la générosité de la population du diocèse de Nicolet et le comité diocésain tient à remercier encore cette population pour sa collaboration.

Le projet marche du rallye Tiers-Monde est en préparation et des réunions ont déjà eu lieu. L'orientation que se donne le comité cette année est de travailler davantage au niveau de l'in-

formation et de la sensibilisation sur les problèmes de développement des pays du Tiers-Monde. L'an prochain, les responsables veulent préparer la marche du rallye Tiers-Monde par des activités en vue de sensibiliser les étudiants et les adultes sur les graves problèmes que posent le développement des pays du Tiers-Monde. Les responsables lancent enfin l'invitation à tous les organismes, associations, mouvements de jeunes, écoles pour que ceux-ci incluent dans leur programme du temps réservé à la recherche et à l'information sur les problèmes de développement des pays du Tiers-Monde.

Un camp de cinéma tenu à l'école de St-Valère

SAINT-VALÈRE (R.L.) — Environ 75 élèves des régions de Victoriaville et Drummondville participaient, en fin de semaine dernière, à un camp de cinéma à l'école de Saint-Valère.

Ces élèves de niveau secondaire débutaient ainsi une série de quatre camps s'échelonnant d'octobre à juillet. Le montage cinématographique constituait le sujet de cette première rencontre. A mesure que les camps

se dérouleront, on approfondira différents angles du cinéma, pour en arriver à la fin de l'année à la réalisation d'un ou de plusieurs courts métrages.

Les organisateurs Gilles Goulet, Claude Baron et Denis Pépin, sont satisfaits de la participation et de l'intérêt démontrés par les jeunes. Dans les projets futurs, les organisateurs pensent toucher l'expression corporelle et l'art dramatique.



Quelques membres qui ont participé au congrès de l'Office des communications sociales, tenu à Montréal ces jours derniers. Dans l'ordre habituel: M. l'abbé Pierre Bélisle de St-Simon de Drummondville; M. l'abbé Fernand Noël de Ste-Victoire de Victoriaville; Mlle Pauline

Belleau de Trois-Rivières; M. l'abbé Jean-Paul Belleville du secteur Radio-T.V. à l'Office national; sœur Imelda Ferland p.m., de Ste-Thérèse de Drummondville et M. l'abbé Jean-Guy Dubuc, de l'Office des communications sociales à Montréal.

Session d'orientation générale au domaine des communications sociales

DRUMMONDVILLE (P.M.) — C'est au cours des jours derniers que l'Office des communications sociales réunissait, à Montréal, les responsables de différents diocèses pour une session d'orientation générale. Chaque participant à ce congrès avait reçu de l'animatrice du congrès, Mlle Mélanie Tremblay, un "dossier" afin de faciliter une préparation adéquate au travail d'ensemble, à savoir: "Explorer la question des moyens de communication sociale et pastorales".

Tous les responsables de l'Office national, Lucien Labelle ptre; Léo Beaudoin s.m.m.; Robert-Claude Bérubé p.s.s.; Jean-

Paul Belleville, ptre.; Mélanie Tremblay, animatrice de la session, étaient présents en plus d'autres représentants dont: Fernand Noël, ptre. de Victoriaville; Odilon Hudon ptre. de Ste-Anne de la Pocatière; André Daris ptre. de Rimouski; Pauline Belleau de Trois-Rivières; Rollande Parrot de Joliette; Paul Boly ptre. de Sherbrooke; et de Drummondville Pierre Bélisle ptre., Imelda Ferland p.m. et Gilberte Morin s.a.s.v.

Après avoir établi que la pastorale a pour objet toutes les formes de présences de l'Eglise au monde d'aujourd'hui, on a mentionné qu'il faudrait que tous ceux qui sont responsables

de la pastorale soient conscients qu'aujourd'hui des moyens extraordinaires de porter "la parole" sont offerts, ceux des communications de masses qu'il est impossible d'actualiser cette "parole" pour l'homme d'aujourd'hui, de la lui rendre compréhensible, si nous sommes étrangers à l'univers de cet homme.

Par suite de ces discussions, les congressistes ont réfléchi sur quatre grands secteurs d'activités: les mass-media comme tribune et langage de ces mass-media, les mass-media, miroir de l'homme et de la société d'aujourd'hui. On a regardé aussi les mass-media comme

moyens de communications qui peuvent devenir un moyen de communion entre les hommes puisque l'incommunicabilité des hommes se reflète dans la vie spirituelle.

Après avoir évalué le travail de chaque diocèse représenté, l'objectif à poursuivre apparaît clairement: "Montrer l'Eglise présente au travail et à la peine des hommes et dans son œuvre de tous les jours". De plus, une préoccupation urgente est apparue aux congressistes, soit un programme de travail de sensibilisation pour un grand nombre de responsable concernant la question des moyens de communications pastorales et sociales.

éditorial

Le début du recyclage ou de l'agonie

Les députés et les militants de l'Union nationale ont ouvert une fois de plus le dossier de la dernière campagne électorale afin de faire l'autopsie de la défaite cuisante de leur groupement politique le 29 avril dernier.

Ces réunions extraordinaires qui ont débuté il y a quatre jours à Québec et qui doivent prendre fin aujourd'hui, pèsent très lourd dans l'avenir de l'UN. En fait, comme le soulignait fort adéquat le journaliste du journal Le Devoir, Gilles Lesage, l'UN fait face à une alternative soit le début du recyclage ou de l'agonie.

Naturellement, si les dirigeants, les partisans et les députés unionistes veulent à tout prix sortir du marasme dans lequel est plongé actuellement leur parti, ils devront au préalable relever d'audacieux défis. Ce ne sont certes pas à quelques remarques fallacieuses, mais plutôt des constatations basées sur les résultats électoraux des dernières campagnes électorales.

L'un des premiers défis que se doivent de relever les militants unionistes est de redorer leur blason auprès des Québécois. Le résultat du dernier scrutin prouve jusqu'à quel point il est urgent pour l'Union nationale de tout mettre en oeuvre pour s'attirer la faveur d'une importante partie de l'électorat. On sait que le 29 avril dernier près de la moitié des

électeurs, comparativement aux résultats de 1966, ont délaissé l'UN.

Il faut tenir compte également de l'entrée en scène de deux autres partis politiques qui ont causé, hors de tout doute, un tort insoupçonné à l'Union nationale. C'est là un autre facteur important dont l'UN devra tenir compte dans l'élaboration de sa politique à venir.

Toutefois, sans pour autant dogmatiser impétueusement sur cette question controversée, il faut en toute honnêteté avouer que la politique ambivalente de l'UN lors des élections d'avril dernier, lui a joué un vilain tour. Il faudra donc, et c'est là une nécessité, que les membres du parti ne se contentent plus d'une politique d'à-peu-près en ce qui touche son option constitutionnelle.

Plus que jamais, les électeurs désirent une position claire et précise et non pas se laisser bercer au gré des sentiments des députés unionistes. Il faudra obligatoirement, si l'UN désire survivre, que les membres du parti arrivent à établir une ligne de conduite très précise sur le plan constitutionnel.

Jusqu'au 29 avril, certains députés rapprochaient la politique de l'UN à celle du Parti québécois tandis que d'autres orientaient leur politique constitutionnelle dans le sillon du Parti libéral. Le manque de discipline au

sein de l'UN était principalement dû à cette politique ambiguë.

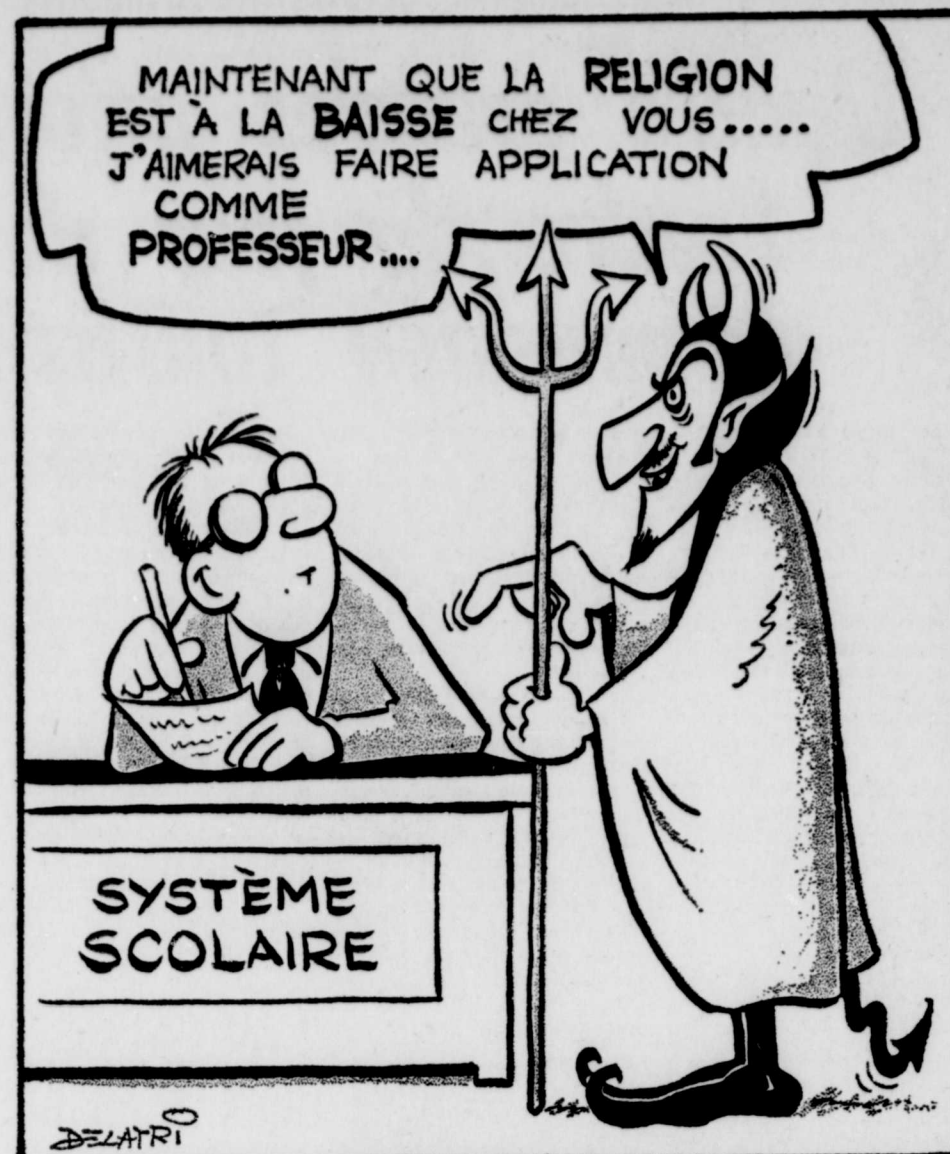
Mais actuellement, alors que le parti est à la recherche d'un chef, les dirigeants unionistes font face à un grave dilemme. Est-il préférable de se choisir un chef immédiatement ou de se donner au préalable une nouvelle orientation politique? Naturellement, il appartient aux dirigeants de l'UN de répondre à cette question.

Cependant, il est à espérer que le prochain chef ne soit pas enrégimenté dans une nouvelle orientation politique qui ne sera pas nécessairement la sienne. Il faut que ce nouveau leader de l'UN ait son mot à dire dans l'élaboration de cette politique future puisque c'est lui qui en premier lieu sera appelé à la défendre et à l'expliquer auprès de la population québécoise.

Si l'on se refuse à condescendre à cette réalité, on assistera une fois de plus à un manque flagrant de discipline à l'intérieur du parti et l'on ouvrira également la porte à cette politique ambiguë qui a caractérisé l'Union nationale au cours des dernières années.

Si l'on se contente de cette situation pour le moins loufoque, les dirigeants de l'UN n'auront en fait qu'à creuser la fosse du parti et à chanter une messe de requiem en l'honneur de ce qu'était l'Union nationale.

Réjean LACOMBE



Analyse

Réflexions sur le scrutin municipal (1)

Un conseil municipal bien équilibré

Nous livrons à nos lecteurs, dans cette édition, la première partie d'une analyse de notre chroniqueur municipal Fernand Gagnon, qui commente les résultats du dernier scrutin, comme il tente de prévoir les répercussions et les implications des changements qui se sont opérés au sein du Conseil municipal. Dans un deuxième article, notre journaliste des affaires municipales analysera la situation nouvelle sous plusieurs autres aspects.

Plus on médite sur les résultats du scrutin municipal du 1er novembre, à Trois-Rivières, plus on en vient à la conclusion générale que l'électorat s'est donné un conseil municipal bien équilibré.

L'édition 1970-74 du gouvernement municipal présente, semble-t-il, un heureux mélange d'expérience, de compétence, de dynamisme et de jeunesse.

Du leadership

Le maire élu, Gilles Beaudoin, homme d'affaires sérieux mais encore jeune, devrait offrir, surtout avec l'encouragement d'une aussi éclatante victoire et d'une telle manifes-

par Fernand Gagnon chroniqueur municipal

tation de la confiance populaire, le leadership, c'est-à-dire cette habileté à jouer à fond ce rôle de chef de file, d'animateur et d'inspirateur dans l'exercice de premier citoyen de notre ville et de président du nouveau conseil.

Au moins cinq membres de la nouvelle formation possèdent une expérience précieuse et une compétence indiscutable dans le domaine municipal. Nommons-les: le nouveau doyen du conseil, le conseiller Gaston Vallières et les conseillers Antoine Gauthier, Benoit Giguère, Fernand Colbert et Léo Thibeault.

Pour le moment, même si plusieurs le regrettent sincèrement, il faut accepter la défaite du conseiller Fernand Goneau (au siège no 1), ancien doyen du conseil. Comme il faut reconnaître que son successeur, le nouveau conseiller Jean-Paul Lavergne a été élu et que rien n'indique qu'il doit sa belle et difficile victoire à quelque noir supercherie. Si le décompte judiciaire réclamé par M. Goneau devrait changer la défaite de ce dernier en victoire, un sixième homme d'expérience — et non le moindre — s'ajouterait à la nouvelle équipe municipale. De toute façon l'ex-conseiller Fernand Goneau semble avoir de bonnes raisons d'exiger un nouveau recensement des bulletins exprimés au siège no 1.

Ajoutons tout de suite, qu'il n'entre pas dans les considérations que nous livrons en toute bonne foi aux lecteurs, la moindre velléité d'enlever à M. Jean-Paul Lavergne le mérite et l'honneur qui lui reviennent. Si le tribunal confirme sa victoire, nous avons l'assurance qu'il sera bien accueilli par ses collègues du conseil et qu'il se révélera un homme d'action et de devoir.

L'élection de MM. Jean-Guy Laferté et Lionel Julien, aux sièges 7 et 8 respective-

ment fournit cet apport de sang nouveau et de jeunesse qui promet d'être revigorant. Le maire Beaudoin lui aussi est encore jeune. Ces trois nouvelles figures symbolisent donc la cure de rajeunissement, dont l'administration municipale avait besoin, dans une certaine mesure.

Après un bon rodage

Il faudra un certain temps d'hésitation au début pour permettre à la nouvelle équipe de mieux se rodier, de mieux se comprendre, de mieux s'entendre sur le plan des décisions et de l'action.

Mais déjà le temps presse. Et le peuple exige, croyons-nous de ses élus un rendement maximum: plus de célérité, moins de tâtonnements. En un mot, les contribuables veulent de l'action, des décisions sérieuses et des réalisations profitables. Si l'on juge un homme à ses oeuvres, il en est ainsi d'un gouvernement municipal ou de tout ordre.

Un élément nouveau

Le nouveau conseil aura à s'adapter à un autre changement, celui-là au niveau de la gestion municipale. Le gérant Roger Lord prend sa retraite le 6 novembre et son assistant, M. Jacques Charette a déjà été désigné pour assumer sa succession.

En certains milieux, on a reproché à l'ancien conseil municipal d'avoir nommé le nouveau gérant Jacques Charette, juste à la veille de l'élection municipale. Tout de même, on devra tenir compte de la valeur de ce choix. M. Charette a reçu une excellente formation. C'est un comptable agréé, qui a pris de l'expérience dans le domaine municipal, en occupant le poste de trésorier et celui d'assistant-gérant. En un sens il est l'élève ou le disciple de M. Roger Lord, ing. p., mais en même temps il est un peu l'antithèse de son prédécesseur sur plusieurs points. Il est pondéré, sage et prudent et il est rompu à l'exercice de la diplomatie.

Les priorités

Le nouveau conseil municipal devra prendre connaissance en tout premier lieu des priorités de l'heure dans l'administration municipale: voir à donner suite jusqu'à la réalisation complète et réussie des projets importants déjà en marche comme de ceux qui doivent bientôt aboutir dans le cadre de l'entente Canada-Québec qui vaut à Trois-Rivières plusieurs millions de dollars. Mentionnons: les travaux d'infrastructure de la zone industrielle no 2 pour l'accueil de nouvelles industries; l'amélioration de certains tronçons du réseau routier entre le Boul. des Forges et la Transquébécoise; l'agrandissement de l'usine de filtration no 2, la pose des conduites pluviales dans la zone industrielle no 1 et dans les secteurs Lambert, du Séminaire et au Centre commercial régional Les Rivières, l'aménagement de la voie interurbaine (autoroute du nord), la rénovation des édifices et commodités du parc de l'Expo, la restauration du manoir de Niverville et la restauration des Vieilles Forges.

Citons d'autres entreprises à compléter: rénovation du centre-ville et revalorisation de nos centres commerciaux à l'intérieur de la ville; des commodités de stationnement, le mail de la rue des Forges, l'élargissement de cette rue et de plusieurs autres.

commentaires

Les Québécois seront mieux protégés

Même si les négociations avec les professionnels de la santé ne sont pas terminées, l'assurance-maladie entre en vigueur, comme le recommandent les dispositions de la législation adoptée par l'Assemblée nationale.

Aurait-on attendu davantage du reste que l'on aurait probablement pas été plus avancé.

Il est à espérer cependant que ces pourparlers conduiront éventuellement à des ententes en bonne et due forme, aptes à assurer le bon fonctionnement des services de santé.

Selon une récente déclaration de M. Castonguay, un accord de principe est possible d'ici quelques semaines entre le ministre, les chirurgiens-dentistes et les omnipraticiens au sujet des clauses monétaires.

Dans le dernier cas, en particulier, ce ne serait pas un problème difficile à résoudre, la différence entre l'offre et la demande étant aisément négociable.

Examinons donc le vœu que l'accord sera aussi possible dans le cas des spécialistes, auxquels l'Assemblée nationale a été dans l'obligation de recommander la reprise de leurs activités professionnelles.

Il importerait que leur fédération adopte désormais une attitude plus positive.

Le gouvernement ne s'objecte pas à négocier et à accepter, dans les circonstances, des demandes raisonnables, mais il ne saurait sûrement pas se laisser imposer des conditions comme celle que le président de la fédération,

M. Robillard, a exigées avant et durant la grève des spécialistes.

Il est malheureux que cette fédération ait adopté des positions aussi irréductibles lors de ses pourparlers. Il ne fait pas de doute également que beaucoup de spécialistes le déplorent.

Car, dans les circonstances, c'était ouvrir la voie à l'intransigeance. La grève générale déclenchée au moment où frappaient les terroristes obligeait le gouvernement à proposer à l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi d'exception. Une loi qui en raison de sa sévérité force les spécialistes à négocier dans un climat bien différent de celui d'il y a quelques mois.

Une entente sera-t-elle quand même possible à brève échéance? Espérons-le, même si, dans leur cas, la différence entre l'offre et la demande est beaucoup plus grande que dans le cas des autres professionnels de la santé.

L'accord dépendra pour une bonne part, semble-t-il, de leur propre comportement, puisque l'acceptation de leurs demandes par le gouvernement est conditionnée par la masse monétaire disponible.

Le porte-parole de leur fédération manifeste un optimisme très limité, au moment où reprennent les négociations. Il n'envisage pour sa part aucun changement majeur dans la position gouvernementale.

Sans doute, a-t-il raison. Mais rien ne dit qu'à l'intérieur de cette masse monétaire, il

n'est pas possible de trouver des accommodements.

Quoi qu'il en soit, la mise en vigueur du régime d'assurance-maladie, son essai loyal durant les prochains mois, fera peut-être plus que les pourparlers, du moins, il faut l'espérer, pour les convaincre de la possibilité d'un accord très acceptable.

De toute façon, c'est le devoir de tous les agents impliqués dans ce nouveau régime de faire en sorte qu'il fonctionne bien. On est au moins en droit d'exiger une preuve de leur bonne foi.

Au public, d'autre part, on doit demander d'être raisonnable. Ce n'est pas parce que le gouvernement paie désormais davantage pour la santé publique que l'on doit envahir sans raison les bureaux de médecins.

Du reste, on serait mal venu d'oublier que le coût de l'assurance-santé sera défrayé par les contribuables, et que de ses frais dépendra la somme de leurs contributions.

Ainsi, si en raison des exagérations, le régime s'avère trop coûteux pour les présentes disponibilités, les contribuables seront dans l'obligation de payer davantage.

Qu'à tous les niveaux de la société, on agisse donc comme des gens sensés, compréhensifs, conscients non pas uniquement de la nécessité, mais aussi du fardeau que représente une telle mesure sociale pour toute la collectivité.

Roland Gagné
La Voix de l'Est

votre opinion

Les idées mènent le monde

Bravo à nos gouvernants pour avoir enfin adopté des mesures très sévères contre ceux qui se livrent à des actes de banditisme. Ces malappris croient avoir tous les droits, sans avoir aucun devoir, aucune responsabilité. Il n'y a pas à se surprendre, c'est ça qu'ils entendent depuis quelques années.

Le vieux principe vaut encore: LES IDEES MENENT LE MONDE. Il serait facile de prouver que toutes les époques de l'histoire ont été préparées par des écrivains, des penseurs, des philosophes.

Notre époque n'échappe pas à la règle. Aujourd'hui on récolte ce qu'on a semé. Depuis une dizaine d'années nos médias d'information: radio, télévision, journaux sont envahis par des gens, parfois des étrangers, mal éduqués. Ils n'ont aucun respect pour l'ordre établi. Ils n'entreprennent rien de positif pour améliorer ce qui existe déjà. Ils semblent n'avoir qu'un but: tout détruire. Ils ne manquent aucune occasion de s'attaquer à tous ceux qui représentent l'autorité civile. Mais leur cible pourtant accompli une oeuvre bénéfique à nulle autre pareille au cours des âges. Pauvre Mère! et dire que ses destructeurs les plus enragés sont trop souvent de ces "curés manqués" ou de soi-disant "fervents catholiques" qui se disent affamés de justice et de paix!

Et que dire de nos artistes pour qui l'art se résume à une affaire de "fond" sans culottes!

Oui, surtout la télévision pour sa part a son "mea culpa" à faire face aux maux, aux désordres et à l'anarchie actuelle. Un ministre du gouvernement fédéral n'a-t-il pas dit

qu'elle était pourrie? Qu'attend-on pour faire le "clean-up" qui s'impose!...

Si les hommes révolutionnaires sont dangereux pour la société, les idées subversives qu'ils véhiculent au moyen des ondes et des écrits le sont infiniment plus; car, ne l'oublions pas, ce sont toujours les idées qui gouvernent le monde.

L. Martel

Participation

Je me présente: Je suis Mme Thérèse Morneau, responsable de secteur du mouvement des Femmes chrétiennes de Victoriaville.

Notre programme d'action, cette année, portera sur l'amour humain et la vie chrétienne. Concernant ce problème primordial de la vie humaine, nous chercherons à "voir" comment se prépare cet amour, comment il se vit dans le monde adulte pour "juger" ensuite comment il devrait se préparer et se vivre pour être un vrai humain et chrétien, pour déterminer enfin quelle action ou "agir" le MFC pourra et devra organiser dans ce but.

En trois blocs, nous étudierons les aspects suivants:

Premier bloc:

L'amour humain et les jeunes. Ce qui comprend:

— Education à l'amour humain dès l'enfance: En octobre.

— Education à l'amour humain chez les adolescents: En novembre

— Education à l'amour humain chez les jeunes, préparation au mariage: en décembre

Deuxième bloc:

— L'amour humain dans le couple (les époux): En janvier

— L'amour humain chez les parents: En février

— Le sacrement de l'amour: En mars

Troisième bloc:

— Masculinité et féminité: En avril

— Amour humain et moralité: En mai

Pour réaliser ce programme d'action qui est des plus intéressants, nous avons besoin de vous chères compagnes. Ayant visité plusieurs paroisses, je suis à déplorer qu'il existe encore des préjugés sur le mouvement et que pour plusieurs, il existe la peur de s'engager. Je dois vous dire que le mouvement des Femmes chrétiennes n'est pas un mouvement de bannières et de médailles, mais bien un mouvement d'action laïque et apostolique travaillant au niveau paroissial et que pour y collaborer, il faut s'y engager à part entière. Combien parmi vous, chères compagnes, seraient aptes à s'oublier pour venir en aide au mouvement et y jeter de la lumière au service des autres, par leurs multiples connaissances. Retenez bien ceci: Il n'est point nécessaire de croire à la réussite pour entreprendre quelque chose.

Prenez conscience de notre rôle d'apostolat, serrons les liens qui nous unissent par notre mouvement, oublions notre petit égoïsme qui souvent fait peur à nos engagements. C'est à nous femmes chrétiennes en tant qu'épouses et mères, qu'incombe la tâche de travailler, de chercher ensemble et de découvrir les moyens pour réaliser un programme d'action qui soit vraiment efficace afin de revaloriser l'amour humain dans notre vie chrétienne.

Mme Thérèse Morneau
42 Desjardins
Victoriaville
Tél.: 752-4196

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILÉ: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

entre/voisins

● Le club Optimiste de Victoriaville a accepté cette semaine un nouveau membre dans ses rangs, soit Claude Lavoie.

● L'apéritif offert avant le dîner de l'assemblée générale annuelle des éleveurs Holstein des Bois-Francis était une gracieuseté des éleveurs Claude Pépin, Antonio Tourigny et Bertrand Boisclair.

● Dans le cadre de la tournée d'information sur le bill 26, loi de l'aide sociale qui est entrée en vigueur le premier novembre, le docteur Robert Quenneville, ministre d'état à la Santé, rencontrera les journalistes des Bois-Francis, jeudi le 5 novembre à 17 heures, au motel Boifran à Arthabaska.

● C'est hier soir à 8 heures qu'avait lieu l'ouverture officielle de la saison pour le comité féminin du club de curling de Victoriaville.

● Un jeune homme dans la vingtaine a été appréhendé par les détectives municipaux de Victoriaville, sous la direction de M. Jean-Marie Scott, en rapport avec des vols commis dans des automobiles. Il comparaitra bientôt.

● Les Chevaliers de Colomb de St-Wenceslas et de Saint-Léonard se sont réunis à la salle de St-Sylvestre dimanche dernier. Il y eut messe dite par l'abbé Bouchard, vicaire et aumônier des Chevaliers. Après la messe, un déjeuner a été servi à la salle de la coopérative. Par ailleurs, à l'occasion de l'Hallowe'en, les enfants ont parcouru les maisons pour recueillir les friandises que les gens voulaient bien leur offrir.

● Mgr Georges-Etienne Lemire, de Gentilly, délégué du Conseil presbytéral et l'abbé Jacques L'Allier de Nicolet, directeur de l'office diocésain du clergé, ont participé à Ottawa à une réunion des représentants du clergé canadien. Cette réunion avait lieu en même temps que les réunions des évêques canadiens. Ces deux représentants du diocèse ont travaillé avec des représentants des autres diocèses, à préparer une étude sur le sacerdoce ministériel. Ce sujet d'ailleurs sera le point à l'étude lors du synode des évêques, qui se tiendra à l'automne 1971 à Rome.

● Mgr Martin et les autres évêques canadiens ont décidé de donner leur appui au Centre de formation et de préparation au diocèse permanent établi à Québec, en collaboration avec le comité épiscopal du diocèse permanent, dont le siège est à Montréal. Le directeur du centre est M. l'abbé Benjamin Fortin, du Séminaire de Québec. Les diocèses pourront y envoyer leurs candidats au diocèse, s'ils le désirent.

● Les membres du clergé du diocèse de Nicolet sont invités à participer à un week-end audio-visuel au Studio R. M. du Cap-de-la-Madeleine, en fin de semaine du 6 au 8 novembre. Le programme de cette fin de semaine comprendra l'étude des techniques audio-visuelles et de leur application dans l'enseignement.

● M. J. Arsène Tourigny, maire de Sainte-Victoire, vient d'être réélu président de l'Association provinciale des expositions agricoles du Québec. M. Tourigny nous a révélé qu'à l'assemblée annuelle de l'Association provinciale, il avait été discuté la possibilité d'élever l'an prochain une reine provinciale des expositions. On sait qu'actuellement, plusieurs expositions régionales, comme Victoriaville et Sorrel élisent une reine.

● Le procès de Réal Baril, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Réal Parent de Saint-Norbert, a été remis aux Assises de mars 1971. On sait que Baril est actuellement en liberté sous cautionnement.

● Hier avait lieu sous la présidence de l'honorable juge Gilles La Haye, l'enquête préliminaire à huis clos de Denis Rivard. Il s'agit d'une affaire de meurtres.

● C'est le conseiller Denis Béliveau qui a été élu maire suppléant de la ville de Victoriaville pour le prochain trimestre.

● C'est le conseiller Denis Béliveau qui a été élu maire suppléant de la ville de Victoriaville pour le prochain trimestre.

● La ville de Victoriaville a accordé un montant de \$1,200 à la Fédération des œuvres du diocèse de Nicolet à l'occasion de la campagne de charité annuelle. On sait que le président de la campagne pour le comté d'Arthabaska est M. Jules Allard de Victoriaville.

● Les Filles d'Isabelle de Victoriaville ont reçu un montant de \$10 de la ville à l'occasion de leur campagne de la quête de Noël.

● Le citoyen Ricard, du boulevard Juras à Victoriaville, a signalé aux membres du conseil municipal que depuis vendredi le système d'épuration de l'usine Mailhot et Frères ne semblait plus fonctionner.

● M. Roland Paris, défenseur des droits du citoyen à Victoriaville, a demandé aux membres du nouveau conseil municipal pourquoi l'on ne présentait pas les états financiers de la dernière période d'opération. Le conseil a répliqué qu'il était normal que l'on s'installe et prenne le temps de regarder ces états financiers avant de les rendre publics.

● Officieusement, le déficit d'opération du dernier exercice s'élevait à environ \$65,000. Toutefois, comme la ville avait des surplus de \$65,000 accumulés, le déficit serait comblé. On sait que par la nouvelle loi, les budgets des municipalités doivent être équilibrés.

Des maisons de cinq ou six pièces seront construites à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Les compagnies qui entreprendront incessamment la construction de 20 maisons unifamiliales à Nicolet disposent d'une gamme complète de plans réalisés par plusieurs architectes travaillant à leur service.

Ces plans seront disponibles au cours des prochains jours et les personnes intéressées pourront en prendre connaissance au 370, rue Saint-Jean-Baptiste, à Nicolet, à la demeure de M. Aimé Chassé.

Lorsque les promoteurs de ce projet auront établi leurs quartiers à Nicolet, sur leur chan-

tier, dans le secteur Nimo, les citoyens pourront se rendre sur place afin de prendre connaissance des divers plans de maisons unifamiliales.

Les maisons auront cinq ou six pièces, au choix de l'acheteur, et non quatre, comme mentionné antérieurement.

L'un des principaux promoteurs, M. Marcel Gauthier, doit se rendre à Nicolet très prochainement et convoquera une conférence de presse au cours de laquelle il dévoilera officiellement le projet dans son ensemble.



Un groupe de Canadiens, dont quelques-uns des Bois-Francis, ont fait un stage de quelques semaines l'été dernier à Haïti afin de se sensibiliser aux problèmes du Tiers-Monde. Deux d'entre eux, MM.

Claude Turgeon et Roland Gingras, ont raconté lundi soir leur voyage aux membres du club Optimiste de Victoriaville. Au centre, le président du club, M. Raymond Charbonneau. (Benoit Aubry)

Les Haïtiens ont un très faible niveau de vie

VICTORIANVILLE (B.A.) — "Nous avons des pauvres avec la bouche pleine, des braillards qui ne se rendent pas compte de ce que nous possédons", a commenté lundi soir devant les membres du club Optimiste de Victoriaville, M. Claude Turgeon, en comparant la situation des Canadiens à celle des Haïtiens. M. Turgeon, qui était accompagné de M. Roland Gingras, lundi soir, a visité, avec un groupe de Canadiens, Haïti

l'été dernier afin de se sensibiliser aux problèmes du Tiers-Monde. Il a mentionné qu'au pays on se faisait une fausse idée d'Haïti, qu'il a trouvé extrêmement pauvre. En faisant ce voyage, MM. Turgeon, Gingras et les autres du groupe ont voulu constater sur place le sous-développement du pays, et apporter une présence amie aux Haïtiens. On a révélé que le revenu

moyen par habitant s'établissait à \$60 par année. Les visiteurs ont également été frappés par les moyens archaïques qu'on employait pour faire l'irrigation des terres, par exemple pour la culture. De plus, une petite minorité des gens seulement peuvent lire ou écrire, de sorte que les visiteurs, compte tenu de la mentalité de la population, en concluent qu'il sera extrêmement difficile aux Haïtiens de relever leur niveau de vie.

Une nouvelle direction au comité des loisirs de Bécancour

BÉCANCOUR (R.L.) — Le comité des loisirs du village de Bécancour s'est réuni en assemblée générale ces jours derniers et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction. M. Jean-Pierre Verville a été élu président.

Seul René Larivière, de l'ancien conseil, a conservé son poste. Les membres ont tous élu de nouveaux administrateurs. M. André Martel est devenu vice-président tandis que Mme Suzanne Lanneville a été élue secrétaire. Gilles Gauthier a été chargé de la trésorerie pendant que M. Gilles Champoux devenait publiciste.

Tous les directeurs nouvellement nommés se sont vu confier des responsabilités pour les différentes disciplines, telles que la balle molle, le hockey, le ballon-batai, le croquet, les équipes de hockey mineur pee-wee et Bantam, de même que la ligue du vieux poêle, les jeux intérieurs, le judo, la culture physique, et finalement, les cours de danse.

Comme prochaine activité, la direction des loisirs du village de Bécancour se propose d'organiser une visite industrielle à la centrale de l'Hydro-Québec à Gentilly. Cette visite devrait in-

terresser toute la paroisse de Bécancour. De plus, à l'occasion de la fête de Noël, un défilé sera organisé pour tous les enfants du village. Le comité n'oublie pas les 12-18 et prévoit organiser des soirées récréatives pour eux. Par ailleurs, il est officiel qu'une soirée bavaroise est organisée et elle aura lieu, samedi, le 21 novembre, à la salle paroissiale de Bécancour. L'orchestre invité à cette occasion, sera Simon et les Saints. Il y

aura sur place un expert en animation de soirées bavaroises. Enfin, le nouveau président Jean-Pierre Verville tient à souligner les réalisations de son organisme. Il y a tout d'abord la formation de neuf équipes de ballon sur glace de 14 joueurs chacune, dont six de garçons et deux de filles. De plus, cet hiver, les jeunes de la paroisse pourront jouer de la patinoire réglementaire qui sera érigée grâce à ce comité de loisirs de cette localité.

Des cours de catéchèse au local des Chevaliers

VICTORIANVILLE (R.L.) — Depuis quelques semaines déjà, des cours de catéchèse ont lieu le dimanche matin au local des Chevaliers de Colomb à Victoriaville.

En compagnie de l'abbé Léonard Manseau et du professeur Julien Giguère, les participants approfondissent un point de la doctrine de l'Eglise catholique en essayant de la plus possible de trouver des applications prati-

ques à la vie de tous les jours. Ces participants, qui se recrutent dans tous les âges, comprennent bien que la foi ne se vit pas uniquement à l'église mais surtout dans le milieu de vie quotidien. Lors de ces rencontres, on discute principalement des sacrements sous toutes leurs formes.

Le public est le bienvenu à ces cours de catéchèse.

région/sud

Depuis 90 ans au Québec

Le ministre Gilles Massé fait un bref historique de la législation minière

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans un communiqué de presse, M. Gilles Massé, ministre québécois des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, fait un bref historique de la législation minière dans la province de Québec.

Il mentionne ainsi que c'est le 24 juillet 1880 que fut sanctionnée et qu'entra en vigueur la première loi générale des mines, désignée sous le nom d'Acte général des mines de Québec, 1880. Cette loi établissait un système de réglementation et d'administration des ressources minérales en vue de leur exploitation et de l'intérêt fiscal de la province.

Antérieurement à 1880, soit en 1864 et en 1878, certaines lois concernant les mines d'or et les mines de phosphate avaient été édictées mais ces lois furent abrogées.

Avant 1880, la Couronne disposait de certains terrains pour fins minières en vertu de règlements spéciaux passés à cet effet par l'administration. Ces concessions furent faites de 1846 à 1880. Ces règlements concernaient surtout l'aliénation des droits à l'or et à l'argent.

L'exploitation de substances autres que l'or et l'argent était relativement rare et c'est pourquoi l'examen de nos premières lois de mine nous permet de

constater que les premières dispositions législatives concernant principalement l'exploitation de ces deux substances.

Les progrès scientifiques et les exigences de l'industrie nécessiteraient l'addition de dispositions législatives nouvelles.

Régime du sol
Le régime légal minier est directement lié au régime légal du sol pour les terres faisant partie du domaine privé dans les seigneuries et dans les cantons.

La propriété des mines est donc déterminée par le mode de concession des terres dans les seigneuries et dans les cantons. Le mode d'aliénation sous le régime anglais est la teneur du franc et commun socage. L'aliénation des terres, en vertu de la tenure seigneuriale, n'impliquait pas un transfert des droits de mine en faveur du concessionnaire à moins qu'autrement spécifié. L'aliénation des terres en vertu de la tenure du franc et commun socage impliquait un transfert des droits de mine que l'or et l'argent, à moins qu'autrement spécifié dans le titre de concession.

Depuis l'acte général de 1880, l'examen des multiples lois, refonctions et amendements sanctionnés depuis 1880 nous porte à

dire que ce n'est vraiment que depuis la loi 9 Édouard VII, chapitre 27 (1909), modifiant la loi des mines en vigueur pour y introduire les prescriptions relatives au jalonement en claims de terrains miniers, que nous retrouvons consolidées (dans les statuts refondus de 1909) les principes de base reproduits substantiellement dans notre loi actuelle, exception faite évidemment de certaines additions importantes introduites par la suite.

De 1880 à 1909, il est apparemment que le législateur cherchait surtout un mode d'aliénation susceptible de donner satisfaction, compte tenu des conditions de l'industrie minière et de ses progrès.

Depuis 1909, la loi des mines de Québec subit une multitude d'amendements jusqu'à ce que finalement une commission d'étude des lois minières de Québec soit formée avec mandat de préparer un projet de loi ayant pour objet de remplacer la loi des mines de Québec.

Le rapport des commissaires fut soumis au lieutenant-gouverneur en conseil le 15 mai 1961 et c'est à la lumière de ce rapport que M. L.P. Figeon et Robert Langevin préparèrent la rédaction de la loi des mines, qui entra en vigueur le premier janvier 1966.

Congrès du conseil régional des syndicats de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du conseil régional des syndicats ouvriers de Plessisville ont tenu leur congrès annuel. Les rapports des responsables qui siègent sur des commissions municipales et le local aménagé pour les besoins

des syndicats ont principalement retenu l'attention des participants. Il a été établi que l'ancienne école St-Louis suffirait pour les besoins réguliers du conseil régional et de ses syndicats.

Le conseil régional a fait l'acquisition de cette construction il y a quelques mois. Des travaux de réaménagement y ont été effectués de façon à ce que chacun des syndicats y ait son espace particulier tout en ayant accès à une grande salle pour les assemblées. Une partie importante des travaux est déjà complétée. Les syndicats ont solutionné la question du partage des coûts pour les quelque 1,027 membres des syndicats faisant partie du conseil régional.

Direction
C'est M. Marcel Lainé qui dirige les activités du conseil régional des syndicats ouvriers de Plessisville. M. André Dubuc occupe le poste de vice-président. Le secrétaire est M. Benoit Cloutier et M. Emilien Bolduc agit comme trésorier. Des directeurs secondent le travail de ces bonnes volontés; ils sont choisis parmi les syndicats faisant partie du conseil régional.

La fin du congrès a été marquée par un banquet avec le premier magistrat de Plessisville, M. Rosaire Côté, comme principal invité d'honneur. Les convives ont eu l'agréable surprise de recevoir également leur ancien aumônier, M. l'abbé Antoine Després.

Le conseil central de Victoriaville était représenté à ce congrès du conseil régional de Plessisville par son vice-président, M. Henri-Paul Roux. M. Albert Leduc de Victoriaville, agent d'affaires pour la CSN, était également présent à la manifestation. Le conseil régional des syndicats ouvriers de Plessisville fait partie du conseil central de Victoriaville. Plusieurs questions de régie interne ont été étudiées par les participants à ce congrès annuel.

Exposition de gravures à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La direction de la Caisse populaire a accepté gracieusement la tenue d'une EXPOSITION DE GRAVURES, du 11 au 15 novembre '70, offerte par le Bureau d'aménagement culturel du ministère des affaires culturelles en collaboration avec le comité socio-culturel et le Service des loisirs de Plessisville.

On pourra voir cette exposition, à la Caisse populaire de Plessisville, sur les heures d'ouverture, et de 20h. à 22h. les mercredi, jeudi et vendredi. Les samedi et dimanche du 14 et 15 novembre de 14h. à 18h.

L'exposition "LES GRAVURES DU QUÉBEC" présente 10 artistes dont les œuvres marquent l'essor qui a renouvelé la gravure depuis 10 ans.

Nouveau service "vente garantie" du Royal Trust

HAWKESBURY, Ont. (PC) — Un nouveau procédé de pâte au sulfite qui donne, à partir du bois ou de ses résidus, une pâte d'une très grande résistance, a été mis au point par les laboratoires de recherche du CIP, à Hawkesbury.

M. G. D. Hughson, président de Recherches CIP, a souligné que le "nouveau procédé au sulfite" alcanin n'a pas encore été mis à l'épreuve sur une base commerciale. Il a ajouté que ce procédé subira des tests rigoureux à l'usine-pilote de la compagnie, de Gatineau Québec, avant même que l'on songe à le mettre en application dans une usine de production.

Les expertises démontrent que le nouveau procédé ne dégage presque pas de CO₂. On note également qu'il sera possible d'utiliser les résineux ou les feuillus pour fabriquer cette pâte.

La Caisse populaire de St-Joseph-Tracy compte plus de 6,500 membres

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Quelque 600 membres de la Caisse populaire de Saint-Joseph-Tracy ont participé, lundi soir, à la 26e assemblée générale annuelle de cet organisme coopératif, tenue au sous-sol de l'église Saint-Joseph.

On remarque la présence du maire de Saint-Joseph de Sorel, M. Richard Lemay, du maire suppléant de Tracy, M. Antoine Langlais, du représentant de la Commission scolaire de Saint-Joseph de Sorel et Tracy, M. Marc Bédard, et du gérant de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe des Caisse populaires Desjardins, M. Napoléon McKay. Ce dernier, dans son allocution, a parlé de l'action du mouvement coopératif Desjardins dans le développement économique du Québec.

Le rapport financier de la Caisse Saint-Joseph-Tracy, présenté par le secrétaire-gérant, M. Henri Désailliers, montre

que l'actif de cette caisse a augmenté au cours de la dernière année financière de \$578,000 pour atteindre un montant de \$6,118,561.98. Le nombre de membres s'est établi maintenant à 6,563.

Au cours de cet exercice financier, la Caisse de Saint-Joseph-Tracy a effectué 961 prêts sur reconnaissance de dettes pour un montant de \$1,129,859 et 349 prêts sur hypothèques pour un montant de \$2,71,030.

Par ailleurs, les dirigeants sortants cette année ont tous été réélus au cours de l'assemblée générale. Au conseil d'administration, MM. Emile Bernard, président, Paul-Eugène Cournoyer et Raynald Perron, administrateurs, ont été confirmés dans leur fonction.

D'autre part, M. Robert Bolduc a été réélu à la Commission de crédit et M. Laurier Gélinas au conseil de surveillance.



Autre saison au service d'orientation des foyers

Une intéressante série de rencontres est en cours au service d'orientation des foyers de Princeville. C'est avec un grand intérêt que les couples inscrits prennent part aux manifestations hebdomadaires. Les activités du SOF ont intéressé des centaines de couples de Princeville depuis la mise en application de cette initiative, il y a

une quinzaine d'années. Le couple responsable pour la présente série de rencontres est M. et Mme Jean-Claude Hémond (à gauche sur la photo). Pour sa part, M. l'abbé Réal Lemaire (à droite) agit comme conseiller spirituel et voit à la documentation nécessaire pour chacune des séances du programme. (Photo: Le Nouvelliste)

en province

La police aurait réussi à mettre à jour une cellule du FLQ

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien La Presse, la police a réussi à mettre à jour une cellule du Front de libération du Québec, au cours de la vaste enquête menée depuis quelques semaines sur les activités terroristes au Québec.

La police aurait procédé à l'arrestation de six jeunes, âgés de 18 à 23 ans.

Toutefois, précise le journal, il ne s'agit que d'une "cellule de communication" au sein du mouvement terroriste.

Rapportant les précisions apportées par un informateur digne de foi, le journal ajoute que les jeunes gens seraient détenus depuis plusieurs jours et qu'on portera des accusations contre eux dans les prochains jours.

Cette cellule, toujours selon La Presse, occupait une maison du centre de Montréal, où les policiers ont aussi découvert des armes, des documents du FLQ et des fascicules sur la guérilla urbaine.

On ne croyait pas toutefois que cette "cellule de communication" était reliée aux cellules qui ont revendiqué la responsabilité des enlèvements du représentant britannique James Cross et du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, ainsi que de l'assassinat de ce dernier.

La Presse écrit que les jeunes gens ont fait des aveux sur la structure de leur cellule mais qu'ils ont affirmé ne rien savoir des membres d'autres cellules.

Selon le quotidien, la cellule serait en somme de peu d'importance au sein du FLQ. Sa tâche consistait surtout à recueillir des fonds et à répandre la propagande du FLQ.

Il a été impossible d'obtenir de plus amples informations de la police.

La police découvre une importante cache d'armes

ST-GERMAIN (PC) — Des agents de la Sûreté du Québec et des membres de l'armée canadienne ont découvert une importante cache d'armes, mardi, dans une distillerie d'eau minérale désaffectée, près de St-Germain de Kamouraska, à moins de 100 milles au nord-est de Québec.

La saisie, effectuée sur les informations d'un indicateur, a permis de récupérer une vingtaine de revolvers, autant de fusils et de carabines, trois mitrailleuses, un bazooka et d'abondantes munitions de tous genres, ainsi qu'une grande quantité de pièces d'équipement pouvant servir au montage d'armes lourdes et légères.

Selon la police, des indices comme la présence de pièces d'armements d'un autre âge, au milieu d'armes de récents modèles, laissent présumer qu'on pourrait aussi bien se trouver en présence de l'attirail hétéroclite d'un collectionneur que d'une cache de terroristes.

C'est ainsi que les forces de l'ordre ont trouvé pêle-mêle sur les lieux, des pièces de radar et de plongée sous-marine, des plans et devis de fabrication d'armes, des casques de soldats et des couteaux, datant de la révolution américaine comme de la dernière guerre mondiale, au milieu de détonateurs et de bâtons de dynamite.

Par mesure de sécurité, on a fait sauter sur les lieux mêmes certains de ces explosifs.

Aucune arrestation n'a été effectuée à la suite de la découverte de cette cache située à un demi-mille de la route 2, dans un endroit dissimulé derrière un monticule rocheux et dont l'accès est particulièrement difficile à repérer et à atteindre.

Bourassa: une priorité, combattre le chômage au Québec durant les mois d'hiver

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec a déclaré, mercredi, que la principale priorité de son gouvernement, actuellement, était de prendre les mesures nécessaires afin qu'il y ait le moins de chômage possible, au Québec, durant les mois d'hiver.

M. Bourassa a fait cette déclaration mercredi, alors qu'il se rendait présider la réunion hebdomadaire de son conseil des ministres, au Parlement.

Le premier ministre a affirmé que le conseil des ministres allait étudier un programme d'action à mettre immédiatement

en application afin que le chômage n'atteigne pas un pourcentage exorbitant au cours de l'hiver 70.

M. Bourassa a notamment souligné que ces mesures ne sont pas nécessairement des législations particulières, mais bien des décisions administratives.

Par ailleurs, il a aussi mentionné que le conseil des ministres étudiera la deuxième partie de la législature d'automne. Les travaux parlementaires doivent reprendre le 10 novembre.

D'autre part, M. Bourassa a refusé de commenter l'éventuelle candidature de M. Claude Wagner à la direction de l'Union nationale.

L'UN demandera au gouvernement d'établir les causes de la crise qui secoue le Québec

QUEBEC (PC) — L'Union nationale demandera au gouvernement Bourassa, dès la reprise des travaux parlementaires, le 10 novembre, de fournir à l'Assemblée nationale et à la population tous les renseignements nécessaires pour établir les causes de la crise qui secoue présentement le Québec, afin d'en départager les responsabilités et appliquer les mesures propres à en prévenir la répétition.

Cette prise de position de l'Opposition officielle à l'Assemblée a été rendue publique mer-

credi au terme de la première journée d'un caucus des députés de l'Union nationale et de tous les candidats qui s'étaient présentés à la dernière élection. Le caucus est réuni jusqu'à vendredi, au Club Renaissance à Québec.

«Quand le premier ministre a affirmé que des mesures exceptionnelles s'imposaient pour faire face à une situation d'extrême gravité, nous devions, dans l'intérêt commun, lui donner provisoirement le bénéfice du doute, même si nous ne connaissions pas encore tous les faits suscep-

tibles de justifier pareilles mesures», note le communiqué.

«Un moment vient, toutefois, où ces faits doivent être clairement révélés. Un moment vient où la population a le droit de savoir aussi de quelle façon ont été appliquées les mesures d'urgence. Il ne faudrait pas que la discrétion méritoire que nous avons observée jusqu'à maintenant puisse être interprétée comme un endossement inconditionnel de ce qui a été fait et de ce qui pourra encore être fait», précise le communiqué.

Nous avons été un des premiers gouvernements à dire NON aux terroristes

— Tetley

MONTREAL (PC) — «Nous avons été un des premiers gouvernements du monde à dire NON aux terroristes et nous l'avons fait alors que la vie de l'un des nôtres que nous connaissions si bien était en danger», déclare aujourd'hui M. William Tetley, ministre québécois des Institutions financières, dans un article destiné au Devoir et au Montréal Star.

«Dès maintenant, ajoute-t-il, lorsque les gouvernements seront soumis au chantage, ils auront un précédent pour se guider. Il en sera de même pour les institutions privées et publiques comme, par exemple, les universités lorsque leurs édifices seront occupés».

Rappelant que «les raisons de nos décisions et les faits qui les entourent seront fournis en temps opportun», le ministre conclut: «A l'avenir, le gouvernement Bourassa a l'intention de continuer à gouverner, à aider la population entière et à essayer de corriger les injustices qui sont cause de tant de maux sociaux».

Le maire de Percé est confiant qu'il n'y aura pas de Maison du Pêcheur l'été prochain

GASPE (PC) — «Le gouvernement et la police ne nous ont pas appuyés cet été, alors que nous demandions la fermeture de la Maison du pêcheur, mais je crois qu'ils le feront l'été prochain», a déclaré M. Abner Biard, maire de Percé.

M. Biard, qui doit rencontrer, dans les prochaines semaines, les ministres et fonctionnaires impliqués dans le développement touristique de Percé, a précisé au cours d'une interview que la population de Percé est bien confiante qu'il n'y aura pas de nouvelle Maison du pêcheur, l'été prochain, dans leur petit village.

On croit même que l'opposition à un tel projet viendra non pas de Percé, mais des autorités gouvernementales, à la suite des événements tragiques des dernières semaines et reliés au Front de libération du Québec (FLQ).

En effet, la population de Percé croit que la Maison du pêcheur libre était un repère de membres ou de partisans felquistes. Cette assertion est fondée principalement sur la présence confirmée de Paul Rose, au cours de l'été 1969, et des autres individus recherchés par la police depuis les derniers agissements du FLQ.

Auberge de jeunesse Le maire de Percé s'est même dit disposé à s'opposer à la réouverture de l'Auberge de la jeunesse qui, à son avis, est une

source d'ennuis à la vie paisible de Percé, même s'il ne va pas jusqu'à dire qu'elle soit fréquentée par des membres du FLQ.

«Je ne l'ai pas l'animateur qui était à l'Auberge, a-t-il précisé, mais je reproche aux dirigeants de ne pas avoir nommé un assez grand nombre d'animateurs pour surveiller les jeunes.»

Le maire Biard est d'ailleurs bien décidé à empêcher l'ouverture de l'Auberge de jeunesse, si on ne lui assure pas auparavant qu'il y aura au moins une personne responsable pour chaque groupe de 25 ou 30 pensionnaires.

Selon M. Biard, c'est la seule façon d'empêcher la tenue de manifestations telles que celles de l'été dernier, menées conjointement par les résidents de l'Auberge et de la Maison du pêcheur.

LA RÉDUCTION DES PHOSPHATES:

"OUI" AU NOUVEAU Breeze



"OUI"

dit Mme Jean Bossé de Sherbrooke.

En avant-première, nous avons fourni à Mme Jean Bossé un paquet du nouveau détergent Breeze contenant moins de phosphates grâce à l'emploi d'ingrédients de remplacement. Voici ce qu'elle en pense:

«J'ai fait ma dernière lessive avec le nouveau Breeze contenant moins de phosphates. Pour moi, y'a pas de différence avec l'ancien. Mon linge est sorti aussi propre qu'avant. J'en suis bien satisfaite et je continuerai à acheter du Breeze. Surtout qu'il y a toujours une belle serviette à l'intérieur...»

Ce n'est là qu'un début. Lever continue d'élaborer des solutions utilisant des ingrédients de remplacement qui, sans affecter la qualité de Breeze, devraient permettre d'abaisser encore plus le taux de phosphates.

L37F

— LEVER DETERGENTS LTD.

L'assurance-maladie est en vigueur!

Retenez bien ceci!

C'est officiel! L'assurance-maladie est en vigueur depuis le 1er novembre 1970.

Si vous avez demandé votre carte mais que vous ne l'avez pas encore reçue, ne vous inquiétez pas! Vous la recevrez prochainement. Entre-temps, vous pouvez quand même bénéficier des services assurés par le régime.

Si vous n'avez pas encore demandé votre carte, vous êtes prié de vous conformer à la loi. L'inscription est obligatoire pour tous les résidents du Québec.

Faites tout de suite votre demande à l'aide du coupon ci-dessous et adressez-le à:

La Régie de l'assurance-maladie du Québec
Centre d'inscription
Case postale 6600
Québec 2 (Québec)

Paiement des honoraires

Les services rendus par les médecins, les chirurgiens-dentistes et les optométristes sont assurés par le régime de l'assurance-maladie.

Selon la loi, tous les professionnels de la santé sont participants et engagés au régime pour une période de 90 jours après son entrée en vigueur, à moins qu'une entente n'intervienne entre-temps. Après cette période, ou après la signature d'une entente, la situation sera la suivante:

a. **Vous n'aurez rien à déboursier** si vous consultez un professionnel de la santé engagé. Ses honoraires lui seront payés directement par la Régie.

b. **Le coût des services assurés vous sera payé** par la Régie si vous avez recours aux services d'un professionnel de la santé désengagé.

c. **Vous paierez le coût des services assurés et ne serez pas remboursé** par la Régie si vous avez recours aux services d'un professionnel de la santé non participant. Ce dernier doit vous aviser de sa non-participation au régime.

Un dépliant expliquant en détail ces dernières modalités sera disponible d'ici peu dans toutes les Caisses populaires de la province.

Pour tout autre renseignement, écrire à l'adresse ci-dessus en mentionnant: "Centre de renseignements" ou composer: 529-6531 (Québec) 878-9261 (Montréal)

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

1 NOM DE FAMILLE _____ DATE DE NAISSANCE _____

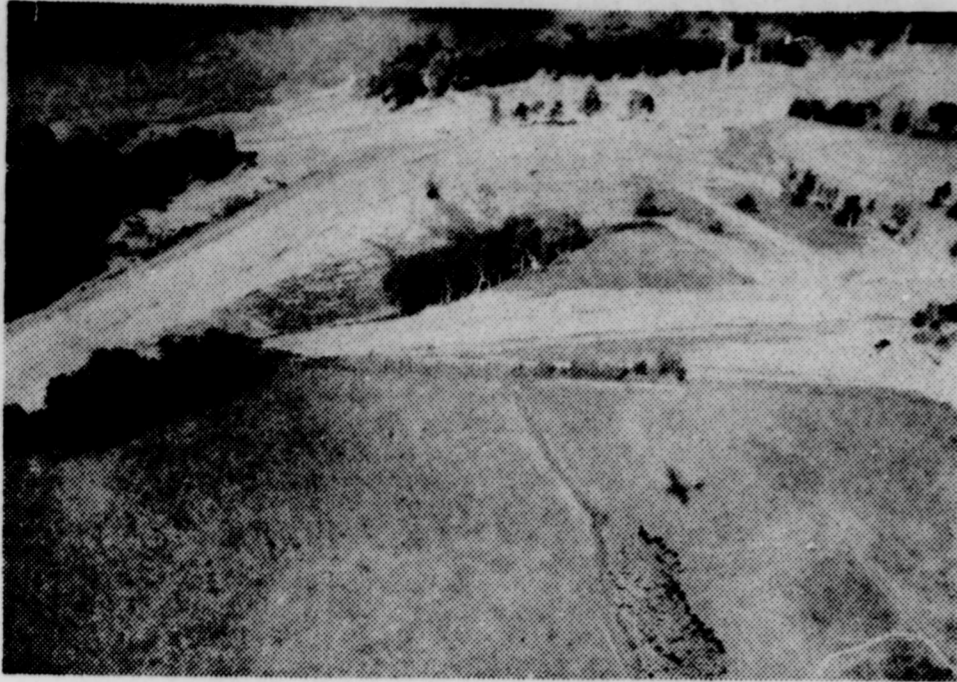
PRÉNOM _____ JOUR _____ MOIS _____ ANNÉE _____

2 ADRESSE _____

NO _____ RUE _____ APPARTEMENT _____

MUNICIPALITÉ _____ ZONE POSTALE OU COMTE _____

sport / sud



La piste Québec-St-Croix deviendra l'an prochain une réalité selon les promoteurs de ce milieu. Ci-dessus nous voyons un coin de cet endroit.

Le circuit Québec-St-Croix deviendra bientôt une réalité

STE-CROIX — Les amateurs de sport automobile se sont demandés avec raison ce qu'il advenait du Circuit Québec Ste-Croix qui devait ouvrir ses portes cet été. L'on se rappelle que l'an dernier les travaux avaient été retardés par la grève de la construction ce qui avait obligé les promoteurs à reporter la date d'ouverture à plus tard. Le seul fait qui ait attiré l'attention du public en 1970 a été le fameux Festival Pop "décommandé" en août. Il est à noter ici que le Circuit n'était nullement impliqué dans cette affaire puisqu'il avait loué le terrain à l'organisation du Festival. Cet événement imprévu a quand même été bénéfique pour le Circuit puisqu'il a avancé la date de construction des restaurants, toilettes et tour de contrôle. D'autre part, un autre retard s'est manifesté dans la marche des travaux au printemps lorsque l'eau s'est infiltrée sur le plateau inférieur. Pour remédier au problème des marais, le niveau de ce "plateau" a dû être relevé de 12 pieds sur le bord du fleuve. Par la suite les ouvriers se sont affairés à compléter le terrassement de la piste suivant les normes exigées par la FCSA. On installa le tunnel principal, le système électrique souterrain et les lignes téléphoniques. A la fin de juillet les cinq restaurants étaient terminés de même qu'un magnifique camping sur le bord du St-Laurent. Quant à la tour de contrôle, elle est présentement haute de deux étages et quatre autres viendront s'y ajouter lors de l'édification des puits de ravitaillement. En fait, on peut circuler en automobile sur le circuit de

Ballon sur glace à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Un but réussi par Pierre Lavigne (sans aide) à 11:15 de la première période, a valu aux Impressionnés un important triomphe de 1-0 aux dépens des Vulcanos, samedi dernier, au Centre civique, dans une rencontre régulière de la ligue de ballon sur glace DBF-O'Keefe, du président Gilles Allard.

Ce but de Lavigne, son premier de la saison, compté à l'ai-

de d'un puissant lancer en provenance de la ligne bleue, a ainsi permis aux Impressionnés, du capitaine Jos Turcotte, de passer seuls au premier rang du circuit, deux points devant les Vulcanos.

Les Impressionnés présentent maintenant un dossier de trois gains et un match nul en quatre parties pour sept points comparativement à une fiche de 2-1-1 pour les Vulcanos qui doivent se contenter de la seconde place.

Ce match a donné lieu à un intéressant duel de gardiens de buts entre Rosaire Provencher des Impressionnés et Réal Deschevneaux, des Vulcanos. C'est Provencher qui a eu le meilleur, décrochant ainsi son premier blanchissage de la saison.

Circuit O'Keefe

Ballon sur glace à Victoriaville

VICTORIANVILLE (B.A.) — Les Oiseaux Bleus, le A. Gentes et les Coquettes dominent cette semaine leur section respective dans la ligue de ballon sur glace O'Keefe des Bois-Francis.

Classement

Section "A"

Oiseaux Bleus	6
Chalet des Rois	5
Cougars	4
Hôtel Kébec	3
Restaurant Nid Blanc	3
Mercerie R. Saucier	3

Section "B"

A. Gentes	7
Lynx	6
Café Central	6
Syndicat	6
Ste-Marie	3
A. J. R.	2
Tingwick	1
Dupont Transport	1

Section féminine

Coquettes	8
Capri	2
Colibri	2
Zeds	1

Cédule de la prochaine fin de semaine:

Vendredi, 6 novembre
9h. Lynx vs Tingwick
9h.50 Chalet des Rois vs Oiseaux Bleus
10h.40 Syndicat vs Dupont Transport
11h.30 Cougars vs Hôtel Kébec

Dimanche, 8 novembre
6h.30 Coquettes vs Capri
7h.20 Ste-Marie vs Café Central
8h.10 Zeds vs Colibri
9h. Nid Blanc vs Raoul Saucier
9h.50 A. Gentes vs A. J. R. de Victoriaville.

En roulant ma boule

Ligue de petites quilles:
Poitras 3 VS Pepsi-Coal 1
M. Gosselin: Triple de 470
G. Fréchette: Triple de 441
Yvon Thibeau 3 VS Rheault et Frères 1
Claude Dusseau: triple de 466
S. Provencher: triple de 505
Michel Transport 4 VS Syndicat et Esso Service 0
P. Labbé: Triple de 460
Marcel Guay: triple de 434

Ligue de grosses quilles de la pharmacie Houle:
Pharmacie 0 VS Rubin Bros 4
Gilles Rousseau: triple de 469
Maril Levesque: triple de 428
Seven-Up Fontaine Auto Paris 1 VS Texaco 3
J. Isabelle: triple de 531
Gérard Mailhot: Triple de 538

Ligue de quilles Masculine O'Keefe
Résultats:
Nettoyeur St-François 4 vs Gilles Labonté 0
Laiterie Victo 4 vs Hôtel LaSalle 0
Alphonse Houle Ltée 3 vs Hôtel Christophe 1
Meilleure moyenne: André Crochetière 151.7
Plus haut simple: Jean-Claude Devino 190
Plus haut triple: Guy Mercier 499
Plus haut simple d'équipe: Hôtel Christophe 865
Plus haut total d'équipe: Alphonse Houle 2,227
N.B. Le nom d'équipe Alphonse Houle remplace celui d'Yvon Jutras.

Classement:

Alphonse Houle	26	16,730
Laiterie Victo	18	15,228
Gilles Labonté	15	14,895
Nett. St-François	14	13,240
Hôtel LaSalle	12	14,471
Hôtel Christophe	4	12,175

Dimanche, 8 novembre

Gain des Typos

Dans l'autre rencontre au programme, les Typos ont remporté leur première victoire de la saison, défaits les Carbonnos au pointage de 3-1.

Un seul but a été marqué au premier engagement, celui de Normand Verville, des Carbonnos réussit sans aide à 13:45 minutes. Verville en était à son premier but de l'année. Raymond Nadeau devait toutefois faire l'égalité dès le début de la seconde période, quand il a déjoué le cerbère Landry à 2:33 minutes, sans aide.

Les Typos devaient plus tard s'assurer la victoire, plus précisément en troisième période, quand Gilles Généreux et Louis Fontaine ont compté tour à tour sur des passes de Claude Allard et J. Guy Lavigne pour sceller définitivement l'issue de la rencontre. Tous deux en étaient à leur second but de la présente saison.

Classement

Impressionnés	4	3	0	1	14	7	7
Vulcanos	4	2	1	1	10	5	5
Typos	4	1	2	1	7	11	3
Carbonnos	4	0	3	1	4	12	1

Sur une distance de 60 milles

Le club Bécancour tiendra sa course régularité

BÉCANCOUR (R.L.) — Le Club Automobile Bécancour Inc tiendra sa course régularité à l'intention des membres et de leurs amis, samedi, le 7 novembre.

Il s'agit de la première activité et la première organisation du genre du CAB qui a réussi à recruter tout près de 50 membres actifs jusqu'à présent.

Le départ de cette course régularité s'effectuera à compter de 20h.01, samedi soir, du local du CAB, situé dans le rang de la Déchirure, à Bécancour.

Cette course ou "rallye régularité" s'effectuera sur une dis-

tance de 50 à 60 milles. Les inscriptions peuvent être faites dès maintenant à M. Serge Miron, à 294-6697, à Bécancour.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à cet événement car le nouveau président du CAB, Jean-Guy Dubois, ainsi que les organisateurs, se plaisent à dire qu'il y aura du plaisir pour tous.

L'un des principaux organisateurs, Serge Miron, demande aux participants d'être présents vers 7h., au local, afin d'assister aux explications qui leur seront fournies.

Un rallye à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Les membres du Club Auto-Sport nicolétain organisent un slalom qui aura lieu, dimanche, le 8 novembre, sur la rue Mgr Bruneau, à Nicolet.

Ce slalom organisé à l'occasion de l'Hallowe'en, devait avoir lieu dimanche dernier mais il a été remis d'une semaine à cause du retard apporté par la livraison de la police d'assurance.

Les commanditaires de cet événement sont: Maurice Guillemette Inc., de Saint-Grégoire, et Nicolet Toyota Inc., le nouveau concessionnaire Toyota de Nicolet.

L'enregistrement des concurrents s'effectuera à compter de 11h., dimanche matin, pour se poursuivre jusqu'à 12h.30. Le premier départ aura lieu à midi et demie.

La remise des nombreux prix et trophées s'effectuera au Restaurant Rio, de Nicolet. Trois classes de voitures seront considérées à ce slalom.

LES SPORTS

Ça nous connaît!

BOTTES DE SKI

GREB - MONTEVERDE

5 agrafes, grandeurs: 4 à 12 hommes, dames, enfants

Rég.: \$43.95
SPECIAL
\$34.95

SKI POUR ENFANTS HARNAIS DE SECURITE INCLUS

DE **\$14.95** A **\$29.95**

SKI POUR HOMME & DAME HARNAIS DE SECURITE INCLUS

DE **\$34.95** A **\$49.95**

SKI POUR HOMME ET DAME

DE **\$29.95** A **\$129.00**

PATINS

Enfants **\$6.98** à **\$31.00**

pour dames: DAoust
\$13.95 à **\$21.95**

pour hommes
"BAUER" et "DAoust"
\$18.95 à **\$75**

SKI DE FOND
mitaines
gants
casques protecteurs
bâtons de ski
lunettes
Bas à semelle doublée

Vêtements D'AUTO NEIGE

combinaisons
Casques
Bottes

AUTO-NEIGE

HABIT - HOMME ET ENFANT
\$16.95 A \$49.95

MITAINES

Rég.: \$7.95
SPECIAL **\$4.95**

RAQUETTES à neige

hommes - dames
enfants

\$10.95
à
\$16.50

MOCASSINS

Hommes - Dames - Enfants
\$5.95 à **\$29.95**

LA PLUS GROSSE QUICAILLERIE DU COMTE DE CHAMPLAIN

Morin & Frères Inc.

Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine 375-7751

Un petit rien qui fait la différence

À l'Auberge des Gouverneurs nous faisons tout ce qui est possible pour vous rendre la vie agréable, nos chambres sont bien décorées et munies de téléviseurs couleurs, le personnel est discret et dévoué... Mais en plus, vous trouverez des petits riens qui font la différence comme par exemple:

Un système de réservation sans frais de n'importe quel endroit de l'est du Canada (Ontario, Québec, Maritimes). Signalez 1-800-463-2820. Dans les territoires desservis par Québec Téléphone, composez 0 et demandez Québec ZE 80230

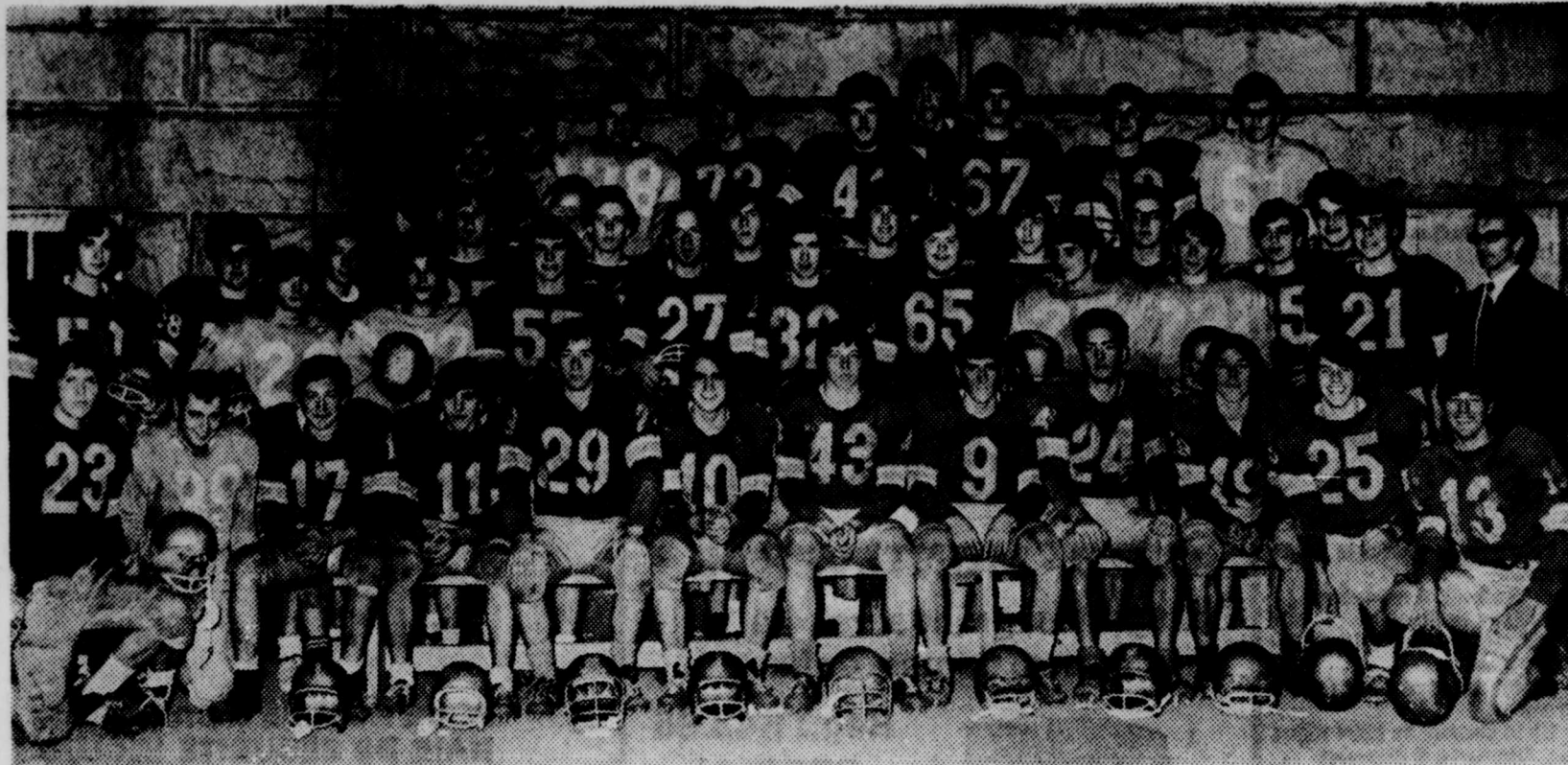
Ce n'est pas grand-chose, mais lorsqu'on en a besoin...

AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier, Québec / 155 est. boul. René Lepage, Rimouski

Ce soir également: les Tigres de Victoriaville, hôtes du Ste-Foy

Les Montagnards à Shawinigan contre les Bruins

Shawinigan (GB) — Les Montagnards de La Tuque, qui ont décroché une victoire de 4 à 2 sur les Tigres de Victoriaville samedi dernier, feront l'impos- sible pour aller vaincre les Bruins de Shawinigan ce soir au cours d'une joute régulière du circuit de hockey Junior "B" à l'aré- na de la rue Broadway.



En finale de football intercollégial junior demain

L'équipe Vert et Or du STR, à sa première saison dans le circuit junior de football intercollégiale, est passée en finale contre les Cactus de Notre-Dame. La joute de championnat sera présentée vendredi soir

à 8h, au stade de Verdun. Nous voyons, sur cette photo, tous les membres du club, avec à leur droite, l'instructeur André Deshaies. (Photo Roland Lemire)

mongrain dans les sports



● La venue du baseball organisé à Trois-Rivières va aider certainement à la promotion de cette discipline chez nous tout en aidant à se perfectionner afin de recevoir une attention spéciale de l'organisation qui parrainera l'équipe comme Cincinnati à Trois-Rivières et les Expos à Québec.

● On sait que le baseball organisé a donné à plusieurs athlètes de chez nous l'occasion d'aller s'entraîner dans des camps comme Vera Beach Floride et autres sites américains. Les Dodgers de Brooklyn et les Yankees de New-York, ont donné à des gars de chez nous la chance d'avoir vraiment un essai loyal.

● Parmi ces joueurs, signalons les lanceurs Jacques Bergeron, de St-Paulin; Armand Guimond, St-Etienne; Fernand Brousseau, Louiseville; Yves Aubin, Ste-Thècle, ainsi que les Trifluviens Raymond Beaulieu, Claude Lizotte et André Pleau. D'autres joueurs comme Jean-Paul Plante, de Louiseville et Pierre Raymond de Trois-Rivières, ont déjà vu plusieurs organisations professionnelles s'intéresser à leurs prouesses.

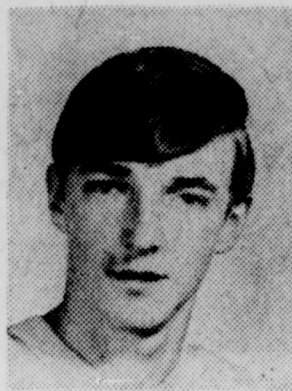
● Nul doute que nous avons chez nous d'autres joueurs qui bientôt feront l'envie des éclairés professionnels qui scrutent notre région afin de dénicher une perle rare. D'ailleurs, l'organisation du Cincinnati a déjà indirectement promis à l'organisation locale une école de baseball l'an prochain au stade local. A ce moment, les jeunes de 14, 15, 16 ans seront surveillés de près car dépassé cet âge, il n'est pas facile pour un jeune de graduer. Si le jeune peut apprendre à corriger ses défauts, il pourra ainsi monter plus facilement et sera aussi mieux préparé. Parmi ces jeunes joueurs qui, selon nous, ont de belles aptitudes, nommons le receveur Claude Bédard, du Service de la Récréation de Shawinigan; l'artilleur gâcher Claude Plourde, de La Tuque; François Vennes, de Grand'Mère; Hughes Desmarais, Denis Dumas et quelques autres de Trois-Rivières.

Nous avons aussi noté, lors de la présence du baseball organisé, un meilleur calibre de jeu et un intérêt accru. La venue des Expos de Montréal a donné un solide coup de pouce sur le plan provincial tout comme les Aigles en Mauricie. Avec ces deux organisations, le baseball a repris vie au Cap-de-la-Madeleine, dans la région Nicolétaine, dans le secteur de Victoriaville, à La Tuque, Grand'Mère et autres endroits.

Non seulement le baseball a connu un nouveau souffle de vie mais nous avons vu surgir deux systèmes lumineux à Grand'Mère et à Shawinigan et un terrain au Cap-de-la-Madeleine. Si à ce dernier endroit, il n'y a pas de système de réflecteurs il en est cependant question pour la saison 1971 tout comme à Maskinongé. Shawinigan-Sud attend aussi ses lumières.

Durant ce temps, Trois-Rivières, capitale de la Mauricie, fait enore figure de parent pauvre n'ayant aucun terrain de baseball avec lumières pour ses ligues mineures de baseball comme le junior et le midget. Nos autorités ont toujours fait la sourde oreille aux promoteurs trouvant mille et une excuses pour construire une telle nécessité. Ce fut toujours des promesses qui n'ont jamais été tenues.

Espérons que les nouveaux élus du peuple sauront répondre à ce besoin urgent de notre jeunesse trifluviennne car nous croyons qu'un terrain avec réflecteurs s'impose et ce dès 1971.



Alain Bourassa



Louis Lahaie

huit aides suivi de Denis Richard avec neuf buts et neuf aides.

Dans le camp des Montagnards, la victoire, décrochée samedi dernier, a redonné confiance à l'instructeur Jean-Guy Trottier ainsi qu'aux joueurs. On s'attend à la venue prochaine de quelques nouvelles figures dans le camp du La Tuque d'ici un mois pour équilibrer l'équipe.

Demain soir, les Bruins de Shawinigan se rendront au Cap-de-la-Madeleine.

DOW VIENT DE REMPORTER UNE AUTRE MÉDAILLE D'OR EN EUROPE



On sait très bien qu'une médaille d'or, gagnée en Europe, ça ne t'impressionne pas beaucoup. Mais il faut dire qu'une médaille d'or aux Olympiades internationales de la bière, ça n'arrive pas tous les jours... ni à toutes les bières canadiennes. Il faut aussi penser que c'est la quatrième médaille que Dow gagne en trois ans. Il faut encore considérer que les experts qui composent le jury international savent ce qu'ils font. S'ils ont choisi Dow, c'est sans doute que, selon leurs critères, elle doit réunir des qualités d'arôme, de saveur et de présentation remarquables. Et c'est tout ça qui nous amène à poser la question: Dow serait-elle, en fait, la meilleure bière au Québec?



PRENDS DONC LE TEMPS DE CHOISIR LA BIÈRE CHOISIE. DOW, LA BIÈRE DE TON TEMPS!

C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

"ELLES SONT EN OR!"

faites vite

APRÈS LE 13 NOVEMBRE, ELLES VOUS COÛTERONT PLUS CHER, CAR VOUS DEVREZ PAYER L'INTÉRÊT COURU.